



2024- 062

Occupation du domaine public
SOGEA BRETAGNE BTP
N° 3,5 et 7 rue de Kerdrovas
Pose d'un bungalow + sanitaire + zone
de tri des déchets
Du 2 avril au 28 juin

Le Maire de la commune de La Trinité-sur-Mer,

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Maire du 29 avril 2022 fixant le montant des tarifs d'occupation du domaine public,

Vu la demande de Madame Mathilde PALVADEAU, représentant la société SOGEA BRETAGNE BTP situé 6 avenue Paul Dupleix - BP 3724, 56037 VANNES CEDEX, d'occuper le domaine public rue de Kerdrovas en face des numéros 3, 5 et 7, pour la pose d'un bungalow de chantier + sanitaire + zone de tri des déchets, de 24m de long par 2.5 m de large.

ARRETE

ARTICLE PREMIER

Madame Mathilde PALVADEAU, représentant la société SOGEA BRETAGNE BTP, est autorisée à occuper le domaine public rue de Kerdrovas en face des numéros 3, 5 et 7, pour la pose d'un bungalow de chantier + sanitaire + zone de tri des déchets, d'une surface de 24m de long par 2.5m de large, du 2 avril au 28 juin 2024,

ARTICLE DEUXIEME

Madame Mathilde PALVADEAU, représentant la société SOGEA BRETAGNE BTP, est chargée de mettre en place la signalisation du chantier conformément aux normes en vigueur, de faire un boitage de tous les résidents autour et de prévenir le service AQTA pour les déchets.

ARTICLE TROISIEME

Le montant de l'indemnité est fixé à :

Droit fixe	24,00 €
60 m ² x 0,75 € par jour, soit	45 € par jour pendant 88 jours
Soit un total de (45 x 88) + 24	3984.00 €

ARTICLE QUATRIEME

Cette signalisation doit être maintenue et tenue en place tout au long du chantier par l'entreprise.

ARTICLE CINQUIEME

La Police Municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- Madame Mathilde PALVADEAU, représentant la société SOGEA BRETAGNE BTP
- Le service de communication

Fait à La Trinité-sur-Mer, le 11 mars 2024

Le Maire,



Yves NORMAND



Affiché le : **12 MARS 2024**